



LES ANTENNES

❖ Le PELICAN Tarentaise

46 rue du Commandant Dubois - 73200 Albertville
Tél. : 04 79 37 87 00 Fax. : 04 79 38 89 07

Mail : asslepelican@wanadoo.fr

Des permanences ont lieu au Centre Hospitalier de Moûtiers et dans des stations touristiques.

❖ Antenne d'Aix-les-Bains

Villa David - 32 rue des Prés Riants
73100 Aix-les-Bains. Tél. : 04 79 88 23 82

❖ Antenne de l'Avant Pays

Saint-Genix sur Guiers et Belley
Tél. : 06 45 47 41 27

❖ Antenne de Maurienne

En partenariat avec l'ANPAA 73
7 rue de l'Orme - 73300 Saint Jean de Maurienne
Tél. : 04 79 59 92 77 - Fax. : 04 79 59 88 04
Mail : cca-maurienne@wanadoo.fr

❖ Interventions dans les centres de détention

D'Aiton et de Chambéry

❖ Maison Dacquin (Pôle de prévention)

En partenariat avec l'ANPAA 73
31 rue Dacquin - 73000 Chambéry
Tél. : 04 79 75 62 26 - Fax. : 04 79 75 62 27
Mail : maison.dacquin@orange.fr

❖ Permanences du CAARUD

Espace Solidarité
37 rue Saint François de Sales - 73000 Chambéry
Tél. : 06 84 14 07 07
Mail : caarud@le-pelican.org



L'ASSOCIATION

❖ L'Association, créée en janvier 1980, a pour buts :

- « D'informer, prévenir, soutenir et aider toute personne concernée directement ou indirectement par une conduite addictive ».
- « De participer de façon active aux débats, recherches et réflexions concernant les phénomènes liés aux addictions ».

❖ LE PELICAN, administré par des bénévoles, développe une dynamique associative (Colloques, soirées-débats, ...)

❖ LE PELICAN gère deux établissements médico-sociaux :

- Un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (**CSAPA**),
- Un Centre d'Accueil, d'Accompagnement et de Réduction des risques pour Usagers de Drogues (**CAARUD**).

❖ Pour remplir ces missions, LE PELICAN est conventionné avec :

- L'Etat, l'Assurance Maladie, des collectivités, des hôpitaux, des organismes mutualistes et associatifs.

Association spécialisée en addictologie



Siège de l'association et des établissements :

60 rue du Commandant Perceval
CHAMBERY, SAVOIE

Tél. : 04 79 62 56 24 - Fax. : 04 79 96 15 36

Mail : contact@le-pelican.org

Site : <http://www.le-pelican.org>

ACCOMPAGNER ET SOIGNER

- **Le CSAPA** est un établissement médico-social (Agrément préfectoral, 2009).
- **Pour qui ?**
 - Les personnes souffrant d'une conduite addictive.
 - Les familles.
 - L'entourage.
- **Dans quels buts ?**

Sur la base d'un contrat individualisé :

 - Accueillir.
 - Evaluer.
 - Orienter.
 - Soigner.
 - Accompagner.

En partenariat avec les services de santé et sociaux, de proximité.

- **Avec quels moyens ?**

Les personnes sont accueillies sous couvert de la libre adhésion, la gratuité des soins, et l'anonymat si elles le souhaitent.

Des intervenants spécialisés proposent :

 - des consultations médicales,
 - des suivis infirmiers,
 - des consultations psychologiques,
 - des accompagnements éducatifs,
 - des démarches d'insertion,
 - des appartements thérapeutiques,...

PRÉVENIR

- **La prévention** des conduites à risques et des addictions est une activité majeure du PELICAN.
- **Pour qui ?**

L'ensemble de la population, avec une attention particulière portée aux personnes les plus vulnérables, aux adolescents et aux jeunes adultes, aux parents, au monde du travail (dont les saisonniers du tourisme)...
- **Dans quels buts ?**
 - Améliorer le bien être individuel et collectif,
 - Prévenir les conduites addictives.
- **Avec quels moyens ?**
 - La prévention se construit dans la durée et la proximité, s'appuyant sur les ressources des personnes concernées, et un réseau de partenaires.
 - Des intervenants spécialisés, au sein de la Maison Dacquin et des antennes du CSAPA, proposent :
 - Des informations.
 - Des formations.
 - Un appui méthodologique et des outils de prévention (www.dedaledevie.fr).
 - Des interventions spécifiques,...

RÉDUIRE LES RISQUES

- **Le CAARUD** est un établissement médico-social (Agrément préfectoral, 2003).
- **Pour qui ?**
 - Les personnes usagers de drogues.
- **Dans quels buts ?**
 - Réduire les risques et les dommages liés à la consommation de drogues licites ou illicites.
 - Tisser des liens avec les personnes usagers de drogues.
 - Faciliter leur accès aux organismes sanitaires et sociaux.
- **Avec quels moyens ?**

Des intervenants spécialisés proposent :

 - Un accompagnement social et une orientation (accès aux soins, aux droits,...).
 - Un accompagnement préventif (informations, conseils, mise à disposition d'outils de réduction des risques,...).
 - Des interventions en milieu festif, dans la rue,...